



Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 DU 19/01/2024

Le vendredi 19 Janvier 2024 à 19 heures 00, les membres de l'AAPPMA de Dabo se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle Hilaire de Hellert sur convocation par voie de presse, courriel et réseaux sociaux.

La séance est ouverte à 19 heures 05 par le Président en présence de tous les membres du conseil d'administration à l'exception de :

- M. Christophe SCHER ;
excusé.

35 personnes ont participé à cette assemblée générale.

Le Président CHRISTOPH Loïc souhaite la bienvenue à l'assemblée et souligne la présence de :

- Monsieur Eric WEBER, Maire de la commune de DABO ;
- Monsieur Gille KRAHENBUHL, Président de la Fédération de pêche de la Moselle ;
- Madame Marie-Reine LEHRER, Première adjointe au maire de DABO ;
- Monsieur Nicolas GASSER, Adjoint au maire de DABO ;
- Monsieur Régis IDOUX, Vice-Président de la CCPP ;
- Madame Marielle SPENLE, Vice-Présidente de la CCPP, Suppléante du Conseiller Départemental ;
- Monsieur Jean-louis MADELAINE, Vérificateur aux comptes ;
- Monsieur René LAMBOUR, Vérificateur aux comptes ;
- Monsieur Bernard ESCHENBRENNER, correspondant presse au Républicain Lorrain.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de séance par le président Loïc CHISTOPH ;

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral de l'année 2023 ;
2. Approbation du compte-rendu d'assemblée générale ordinaire de l'année précédente ;
3. Rapport moral de l'année 2023 ;
4. Compte-rendu moral de l'école de pêche par son responsable Heinz GOUY ;
5. Les alevinages ;
6. Prix des cartes de pêche de l'année en cours ;
7. La réglementation ;
8. Police de la pêche ;
9. Point sur les travaux réalisés et à réaliser ;
10. Point sur « la vallée des Éclusiers » ;
11. Bilan financier par les trésoriers de l'AAPPMA et de l'école de pêche ;
12. Compte-rendu des réviseurs aux comptes ;
13. Les questions diverses.

1. RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2023

Le Président rappelle les principaux événements qui ont marqué l'AAPPMA de Dabo. Il évoque la saison de pêche, les finances, la reconstruction de la salle de la Stampf, son aménagement. La structure sera opérationnelle au printemps. Les séances de nettoyage sont prévues au cours du mois de février 2024. Il remercie tous les intervenants. Il

évoque la pêche inventaire effectuée à l'automne, ainsi que le point sur l'enquête suite au sinistre de 2021.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2023

Le secrétaire donne lecture aux membres des Compte-rendus de l'assemblée Générale ordinaire 2023. Aucune question n'étant posée sur le contenu de ce document, il est procédé au vote pour l'approbation. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Votants : 21
Pour : 21
Contre : /
Abstention : /

3. CARTES DE PÊCHE VENDUES AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Détail des cartes de pêche vendues en 2023 présenté par le Vice-Président M. GOUY Heinz.

Vente de cartes de pêches par l'AAPPMA de DABO						Evolution sur l'année par rapport à l'année précédente	
	2019	2020	2021	2022	2023	Nombre	%
Cartes Majeures	83	85	106	102	93	-9	-8,82%
Cartes mineures	16	10	12	16	19	3	18,75%
Cartes découvertes - de 12 ans	8	7	17	15	17	2	13,33%
Cartes hebdomadaires	14	6	11	25	33	8	32,00%
Cartes journalières	17	11	22	33	36	3	9,09%
Cartes découvertes femme	5	9	4	4	3	-1	-25,00%
Total	143	128	172	195	201	6	3,08%

4. LES ALEVINAGES

Le Vice-Président M. GOUY Heinz. présente cette rubrique :

180 Kg de truites Fario ont été alevinées le 8 mars 2023 par les jeunes de l'APN et les bénévoles. Le plan d'alevinage est défini comme les années précédentes, à savoir une répartition régulière sur le parcours en tenant compte des événements météorologiques et des crues qui pourraient se présenter.

20 kg de truite ont été déversées le 14 mars 2023 à l'occasion de l'ouverture de la truite pour les jeunes de l'A.P.N.

Ces alevinages ont coûté 1645,80 €.

300 brochetons (fingerling) ont été implanté au Port Ste Marie et dans le canal de la Marne au Rhin le 11 mai 2023 – Financés par la Fédération de Pêche de la Moselle.

30 Kg de truitelles Fario ont été déversées en plusieurs endroits dans la Zorn le 16 mai 2023 – Financés par la Fédération de Pêche de la Moselle.

Les déversements de poissons Prévus en 2024 sont :

180 Kg de truites Fario seront alevinées le le mercredi 6 mars 2024 avec les jeunes de l'APN et les bénévoles . RDV à la Stampf à 14 h 00.

20 kg de truite seront déversées le mardi suivant à l'occasion de l'ouverture de la truite pour les jeunes de l'A.P.N.

5. PRIX DES CARTES DE PÊCHE DE L'ANNÉE 2023

Le tableau cartes est présenté par le vice-président.

AAPPMA de Dabo

Tarif des cartes de pêche pour 2024

	RMA	CPMA	FDAAPPMA	AAPPMA	Prix de la carte
Carte personne majeure	8,80	31,40 (+3,00)	24,60 (+3,40)	34,60	99,40
Carte majeure avec carte d'une autre AAPPMA	0,00	0,00	24,60 (+3,40)	34,60	59,20
Carte mineure (12-18 ans)	0,00	5,20 (+2,00)	10,00 (+1,00)	10,00	25,20
Carte mineure avec carte d'une autre AAPPMA	0,00	0,00	10,00 (+1,00)	10,00	20,00
Carte découverte – de 12 ans	0,00	1,00	1,00	5,00	7,00
Carte découverte femme	8,80	9,40 (+3,00)	11,20 (+1,00)	10,60	40,00
Carte hebdomadaire	3,80	10,20 (+0,50)	10,30 (+0,50)	10,70	35,00
Carte hebdomadaire avec carte d'une autre AAPPMA	0,00	0,00	10,30 (+0,50)	10,70	21,00
Carte journalière	1,00	3,90 (+0,50)	5,30	14,80 (+3,00)	25,00
Carte journalière avec carte d'une autre AAPPMA	0,00	0,00	5,30	14,80 (+3,00)	20,10

Les points de vente de cartes pour l'année 2024 sont :

- Restaurant du château : Schaeferhof ;
- Office du Tourisme : Place de l'Église, Dabo .

Il est également possible d'acquérir sa carte de pêche via le site internet national

<https://www.cartedepeche.fr>. Pour plus d'information, consulter le site de l'AAPPMA. www.aappma-dabo.fr

Le président de la Fédération de Pêche de la Moselle intervient à la suite de ces augmentations. Il est nécessaire d'engager plus de moyens humains pour gérer et défendre les missions des pêcheurs.

6. LES DATES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DE LA PÊCHE EN 2023 :

Les dates d'ouverture sont fixées par arrêté préfectoral :

L'ouverture de la pêche en 1ère catégorie sur la Zorn est définie du 9 mars au 15 septembre 2024

L'ouverture en 2ème catégorie :

Vallée des Éclusiers : toute l'année pour le poisson blanc

Ouverture du carnassier :

- Brochet : du 1/1 au 28/1/2024 et du 27/4 au 31/12/2024

- Sandre : du 1/1 au 28/1/2024 et du 25/5 au 31/12/2024

Étang de la Stampf présenté par le Secrétaire

La saison Pêche libre à l'étang de la Stampf pour 2023 s'est déclinée les mercredis du 10 mai au 27 septembre. En juillet et août les vendredis ont également été ouverts au public.

La fête de la pêche 2023 a été annulée suite au sinistre du mois d'avril 2021.

Une journée grosses truites suivie d'un repas a eu lieu le 23 juillet 2023. 65 pêcheurs ont participé à la manifestation et 126 repas ont été servis.

En 2024 l'AAPPMA fête ses 70 ans et l'École de pêche ses 30 ans. Ces événements seront célébrés le 23 juin 2024 lors de la 21ème fête de la pêche.

Pêche libre en 2023

PECHE LIBRE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Diff. 2022/2023
Nombre de séances	34	34	30	29	26	27	30	27	-3,0
Pêcheurs adultes	523	312	275	230	284	270	172	182	10,0
Pêcheurs jeunes(- de 12 ans)	121	116	57	76	79	54	40	41	1,0
Pêcheurs par permanence	19	13	11	10,5	14,5	12,0	7	8,25	1,3
Alevinage truites en kg	583	400	332	295	340	345	220	220	0,0

Les tarifs restent inchangés pour 2024, sauf augmentation du prix du poisson (12 € pour les adultes et 5 € pour les enfants de moins de 12 ans).

La saison Pêche libre à l'étang de la Stampf pour 2024 s'ouvrira à partir les mercredis de mi-mai à fin septembre. En juillet et août les vendredis seront également ouverts au public.

Locations de l'étang

Seules quelques réservations de l'étang de la Stampf ont pu être concrétisées à la suite du sinistre et des travaux sur le site. Seules les locations de l'étang ont eu lieu.

Pour 2024 les réservations sont pratiquement complètes. Il reste deux dates en juillet et août. Pour 2025 des réservations sont déjà enregistrées.

7. LA RÉGLEMENTATION

Pour 2024, l'AAPPMA propose avec sa carte de pêche, en plus des lots « Rivière et Vallée des Éclusiers », un lot sur le canal de la Marne au Rhin s'étalant du haut du plan incliné à l'entrée du tunnel d'Arzwiller.

La pêche est autorisée uniquement depuis le chemin de halage. Elle est interdite sur l'autre berge en raison des risques d'éboulement rocheux.

Aucun changement dans la réglementation n'est intervenu en 2023.

8. POLICE DE LA PÊCHE

POLICE DE LA PÊCHE

En 2023, la garderie a été assurée par M. René WEIBEL, garde assermenté qui assure également le lot de l'AAPPMA de LUTZELBOURG ;

CONTRÔLES EFFECTUES :

LA ZORN : 8 rondes dont une avec les gardes fédéraux 70 contrôles – pas d'infraction constatée

LA VALLÉE DES ÉCLUSIERS : 8 rondes dont 4 par les gardes fédéraux - 6 contrôles – aucune infraction constatée.

Aucune pollution et aucun incident ne sont apparus au cours l'année 2023 sur les parcours de pêche.

9. LES TRAVAUX

Le nettoyage des berges de la Zorn a eu lieu les 4, 11, 18 et 25 février 2023 avec les membres du conseil d'administration, des sympathisants et avec le concours des membres du Club Vosgien et du renfort des chasseurs.

Le Président remercie les personnes ayant participé à ces travaux.

Le nettoyage des berges de la Zorn aura lieu les 3, 10, 17 et 24 février 2024 avec les mêmes intervenants. Rendez vous à 8 heures à la Stampf.

Des travaux de débroussaillage et d'élagage des berges du Port Ste Marie dans la Vallée des Éclusiers sont également envisagées en fin d'hiver. Ils sont prévus le 4 mars 2024. RDV à 8 heures sur place.

Nettoyage annuel des abords de l'étang et des bâtiments : Vendredi Saint 29 mars 2024 (RDV à 8 heures). Tous les volontaires sont également les bienvenus.

Autres travaux ou achats à prévoir :

LE CHANTIER DE LA SALLE DE LA STAMPF :

– Entrepris à partir du printemps 2023 le chantier de reconstruction de la salle a pris fin au mois de décembre 2023. Un beau bâtiment fonctionnel a été livré.

– L'AAPPMA a pour sa part commencé à racheter le matériel détruit dans l'incendie de 2021. L'association « Les Amis de la Schleif » ont fait don à l'AAPPMA d'un lot de vaisselle et couverts.

– Le matériel réfrigérant sera installé dès que le bar sera posé par le menuisier. Il restera les connexions hydrauliques et électriques à réaliser. Selon le calendrier prévisionnel l'emprise devrait être opérationnelle au printemps 2024.

10. COMPTE-RENDU DU FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER PÊCHE NATURE

Monsieur Heinz GOUY présente le bilan de l'Atelier Pêche Nature :

Une très belle année a été passée avec les 16 jeunes qui étaient inscrit à notre APN. 16 garçons, le plus jeune est né en 2017 et le plus âgé en 2006. 6 jeunes viennent de Saverne et de ses alentours. Force est de constater que les mordus aiment la pêche à Dabo.

La vraie raison c'est qu'en Alsace il n'y a pas de vraies écoles de pêche. La Fédération du 67 organise une APN itinérante ce qui équivaut à faire beaucoup de déplacements dans différents secteurs pour le transport des jeunes.

En 2023 notre APN était la plus grosse de la Moselle avec ses 16 inscrits. Il ne reste plus que 6 écoles de pêche. Il y avait 17 avant l'épidémie du Covid.

Le 4 juin 2023, nous avons été au plan d'eau de Metz pour participer au grand rassemblement des APN. Le déplacement en bus était organisé par la fédération de Pêche du 57. Cette manifestation a lieu tous les 2 ans, Nos jeunes ont sortis 207 poissons de l'eau soit un total de 4kg330. Malgré la dernière place sur le podium nous sommes rentrés avec de beaux lots : une canne, du matériel de pêche et de l'amorce pour chacun. « On fera mieux la prochaine fois ».

Pour beaucoup de jeunes la sortie carpe à Dieuze fut une première et tout le monde à apprécié. 5 carpes ont été prises d'un total de 52,8 kg ce qui équivaut à une moyenne 10,5 kg par poisson. la plus grosse faisait 14,00 kg. C'était une petite semaine de pêche avec une chaleur très éprouvante et un poisson qui ne voulait pas mordre. En raison d'une alerte météo « orages », pour ne pas prendre de risques, nous sommes rentrés une journée plus tôt.

Le concours de pêche de fin de saison à la Stampf fut très apprécié par les jeunes de Dabo et de Sarrebourg, Mr le député Di Philippo nous a honoré de sa présence pour la remise des prix. Encore merci.

Je voudrais encore remercier les généreux donateurs pour les récompenses que nous avons pu offrir à nos jeunes apprenti-pêcheurs.

En 2024 notre APN va fêter ses 30 années d'existence.

Le calendrier 2024 est disponible. La nouveauté pour cette année est la sortie pêche à l'esturgeon à Torcheville ainsi qu'une sortie surprise, organisée par la fédération du 57, en Alsace avec visite d'une pisciculture dans le Haut-Rhin et la passe à poissons sur le Rhin à Gamsheim.

Les inscriptions pour cette nouvelle saison auront lieu le mercredi 28 Février 14h30 à l'espace Léon IX de Dabo,

Encore un grand merci à nos animateurs bénévoles pour leur aide car sans vous il n'y aura pas d'école de

pêche.

Je lance un appel aux personnes qui voudront bien intégrer notre APN pour donner un coup de main et aider nos jeunes à la pratique de ce beau sport qu'est la pêche. Ce sont ces jeunes qui nous remplaceront un jour dans les conseils d'administration,

11. BILAN FINANCIER

Monsieur GOUY Heinz, responsable de l'A.P.N. présente les comptes de l'école de pêche. Ce bilan figure en annexe.

Monsieur Eric WOLFFER, trésorier de l'AAPPMA de Dabo, présente les comptes de l'association. Le bilan figure en annexe également.

Le Président invite les réviseurs aux comptes à faire part de leurs remarques ou commentaires.
Les réviseurs félicitent la tenue des comptes.

Quitus est donné aux trésoriers, le bilan financier de l'association est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Votants : 21
Pour : 21
Contre : /
Abstention : /

Le Président, demande si Messieurs René LAMBOUR et Jean-Louis MADELAINE et Armand ANSTETT sont toujours volontaires pour vérifier les comptes. Ils acquiescent.

Le Président propose à l'assemblée d'approuver le renouvellement de Messieurs René LAMBOUR et Armand ANSTETT ainsi que la candidature de Monsieur Jean-Louis MADELAINE.

Leurs candidatures sont approuvées par l'assemblée.

Votants : 21
Pour : 21
Contre : /
Abstention : /

Liste des investissements acquis en 2023

L'Association a investi dans le renouvellement du matériel détruit par l'incendie.

Les tables, chaises, vaisselle, couverts, ainsi que le matériel réfrigérant ont déjà été livrés.

Pour l'exercice 2023, l'investissement représente 27107,73 €

Ce renouvellement sera poursuivi en 2024.

Le rapport d'activité étant clos un vote d'approbation a été demandé.

Votants : 21
Pour : 21
Contre : /
Abstention : /

12. QUESTIONS DIVERSES

Le 4 octobre 2023, une pêche électrique inventaire a été réalisé avec les agents de la Fédération de Pêche de la Moselle sur un parcours à la Kleinmühle et un second au Stade de Schaeferhof. Le dernier inventaire piscicole remonte à 2014.

Station 1 :

Cette première station se situe plus en amont, elle est caractéristique des cours d'eau de 1ère catégorie

piscicole avec des alternances de mouilles et de radiers, l'eau y est fraîche et bien oxygénée.

Deux espèces sont présentes, la truite fario et le chabot (espèce accompagnatrice de la truite). Le graphique de l'effectif en truite fario par classe de taille montre que la population est équilibrée avec plusieurs classes d'âge représentées.

L'effectif en truites est plus élevé que celui de 2014 (55 truites cette année contre 45 en 2014), ce qui est un bon indicateur du bon état écologique du cours d'eau sur cette portion. Il y a cependant eu des alevinages en truites fario durant quelques années après la pêche électrique de 2014.

Station 2 :

Cette seconde station est en aval de 3 kilomètres de la première, elle aussi représentative des cours d'eau salmonicoles. On y retrouve comme sur la station amont, la truite fario, le chabot et la lamproie de Planer, elle aussi espèce accompagnatrice de la truite. Toutes les classes d'âge de truite fario sont présentes sur la station d'après le graphique de l'effectif par classe de taille.

Là aussi les effectifs en truites sont plus élevés qu'en 2014 (87 cette année contre 27 en 2014). La station actuelle est cependant un peu plus longue qu'auparavant.

Conclusion :

La Zorn est un beau cours d'eau de 1ère catégorie piscicole. Ses populations en truites fario sont bien implantées, avec de la reproduction naturelle (toutes les classes de taille présentes sur les deux stations).

Le rapport complet est joint en annexe

SINISTRE DU 5 AVRIL 2021

L'instruction a été close le 19 septembre 2023. Le dossier a été transmis à la chambre d'instruction de la Cour d'Appel de Colmar.

L'enquête diligentée à la suite du sinistre a permis d'identifier l'auteur. Il s'agit d'un homme qui a 28 incendies à son actif. Une information judiciaire a été ouverte par le tribunal judiciaire de Colmar qui a centralisé toutes les affaires.

Il a été incarcéré.

Le mis en cause a été soumis à une expertise puis contre-expertise psychiatrique. Il a été conclu à l'abolition du discernement et n'est donc, par conséquent, pas réceptif à une sanction pénale. Il a été libéré et placé sous contrôle judiciaire et psychiatrique.

L'AAPPMA de Dabo s'est portée partie civile dans ce dossier puisque outre le préjudice financier subi est supérieur aux indemnisations d'une part et d'autre part il subsiste un préjudice moral et un manque à gagner de 3 années d'exercice de l'association qui représente une moyenne annuelle de 10 000€.

La date d'audience n'est pas encore connue.

Intervention de Monsieur Eric WEBER, maire de DABO.

Il constate que l'association s'adapte face aux situations climatiques, aux dénégations des associations de protection animales et autres. Les actions entreprises par l'AAPPMA dans le domaine de protection de la Faune et de la flore et de la ressource aquatique permettent de répondre aux diverses attaques.

Il souligne également la volonté de transmission auprès des jeunes qui seront appelés à prendre la relève dans quelques années.

Il revient sur les travaux de reconstruction de la Stampf. Il revient sur les préjudices subis. L'inflation a également pesé sur la reconstruction. Il souligne l'effort de la commune pour offrir à l'association la même surface d'exploitation qu'avant le sinistre.

La municipalité profitera de la fête de la pêche pour s'y associer en inaugurant ce bâtiment ce jour là.

Il souhaite une très belle années 2024 à l'association. Il remercie particulièrement les personnes de l'association et de la commune qui ont suivi le chantier pour aboutir dans les délais.

Intervention de Monsieur Régis IDOUX Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, en charge de la Vallée des éclusiers.

Il remercie l'association pour les travaux effectués au mois de mars au Port Ste Marie dans la vallée des Éclusiers.

Il remercie également la commune pour les travaux de reconstruction ainsi que les bénévoles pour les actions entreprises tout au long de l'année.

Intervention de Monsieur Gilles KRAHENBUHL Président de la Fédération de pêche de la Moselle

Il souligne la constance de dynamique de l'association à travers le fonctionnement de l'AAPPMA ainsi que de l'APN. Ces APN accueillent aussi les jeunes retraités. Il remercie les élus, et bénévoles qui œuvrent pour l'association.

Un membre propose une initiation de pêche au float-tube. L'association prend note et va voir comment concrétiser cette démarche.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le Président remercie toutes les personnes présentes à cette réunion et principalement les membres du conseil d'administration, les animateurs de l'A.P.N., les sympathisants à notre association pour leur dévouement tout au long de l'année.

Les personnes présentes sont invitées à une collation faisant suite à cette assemblée générale au Restaurant Schreiber à Haselbourg.

La clôture de l'Assemblée Générale est prononcée par le Président CHRISTOPH Loïc. La séance est levée à 20 heures 20.

Le Président

Le secrétaire

